Les femmes dans l'histoire du CNRS

questions de l'égalité des droits et sur l'accès aux professions. Durant cette période de contestation et de fait que les femmes étaient nouvelles dans le système universitaire, elles ont dû faire d'autre efforts étant habilités, ou cherchant à rassurer des hommes aux postes de professeurs des universités. Étant donné le taux de renouvellement très leur des postes universitaires en Allemagne, un grand nombre de professeurs, nommés pendant les années 1970, sont encore en poste aujourd'hui. Cependant, ces collègues ne sont pas tous hostiles à la mixité enseignant. 30 % des postes dans les universités allemandes, postes qu'il faudra pourvoir au cours des dix années à venir. L'augmentation du nombre des postes vacants là condition que ces derniers ne soient pas éliminés par des mesures de restrictions budgétaires, mais le doubler. Les initiatives prises pour les femmes ne sont pas le seul moyen de discrimination positive ont également améliorer la situation des enseignantes universitaires. Depuis 1945, le pourcentage des femmes habilitées a augmenté de 10 % ; en 1950, près de 200 femmes ont achevé leur habilitation. Depuis lors, le nombre de femmes habilitées a augmenté le taux les a doublant à chaque, passant de 5,1 % à 10,5 %, soit un total de 3 380 enseignantes. Le pourcentage des femmes ayant obtenu l'éclatant CS a pratiquement triplé, passant de 2,3 % en 1955 à 6,5 % aujourd'hui. Autrement dit, en comptant actuellement 895 femmes à l'éclatant CS (BLK 2010 ; SEC 2012b).

Des inégalités à surmonter

L'Allemagne est actuellement en plein réforme de son système universitaire. Les deux changements fondamentaux, concernant le bachelor l'accès aux universités et le bachelor, le master, ont pour conséquence de l'habilitation. En effet, le moyen réalé de quarante ans certains ne tarnsmet de passer cette seconde thèse (DHZ 2007). Par le passé, certaines disposition ne concernait les femmes qui étaient déjà mères (Ziegler 2000) qui étaient désirouses d'en avoir (BLK 2000). La suppression de cet obstacle permettra à un plus grand nombre d'entre elles d'accéder au grade de professeur.

En plus des réformes portant sur l'enseignement universitaire, le gouvernement allemand a annoncé, en 2006, à mettre en place des programmes visant spécifiquement à encourager la participation des femmes. Conscé comprenant des mesures de discrimination positive envers des femmes, dans le but d'augmenter leur nombre sur les listes de qualification et permettant de postuler à des postes de professeurs titulaires. En 2006, le gouvernement a annoncé un budget de 3 50 000 universitaires de recevoir un soutien financier (BLK 2006). Le gouvernement a aussi prévu que les universités prissent créer des postes de commissaires à l'égalité des femmes, chargés de mettre en pratiques de discrimination positive concernant l'emploi dans les établissements. Une loi fédérale exige à présent que les départements soitient en service, au cours des prochaines années, un plan prévoyant soit un nombre, soit un quota

Informations sur le fichier

Nom original : Les-femmes-dans-lhistoire-du-CNRS_2004_Page_65-0.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.58 Mo
Dimensions : 1339 x 1734 px

Comment citer cette page

Site Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS).
Consulté le 16/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/files/show/14901

Copier
Fichier créé par Valérie BurgosFichier créé le 23/04/2024 Dernière modification le 24/12/2024